

AGENCE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE

Programme MAR1049 — Making Aquaculture Work for Market and Social Inclusiveness

Financé par la Banque Islamique de Développement (BID) — Lives & Livelihoods Fund (LLF)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Formation spécialisée des acteurs de la filière aquacole marocaine

Renforcement des capacités entrepreneuriales et sanitaires

Référence	N° 01/MAR1049/ANDA/2026
Entité d'exécution	Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA)
Financement	BID / Lives & Livelihoods Fund (LLF) — Mode participatif conforme à la Charia
Secteur	Aquaculture marine
Activité 1	Formation à vocation entrepreneuriale — Pisciculture marine
Activité 2	Biosécurité, Surveillance sanitaire & Protocoles d'intervention — Pisciculture marine
Date de démarrage prévue	Octobre 2026
Mode de sélection	QCBS

Contexte général

Le programme Making Aquaculture Work for Market and Social Inclusiveness (MAR1049), financé par la Banque Islamique de Développement (BID) au titre du Lives & Livelihoods Fund (LLF) et exécuté par l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA), vise à développer une aquaculture marocaine compétitive, inclusive et durable.

Dans ce cadre, le renforcement des capacités des acteurs de la filière aquicole constitue un levier stratégique fondamental. Les présents Termes de Référence (TDR) portent sur deux activités de formation complémentaires, ciblant les opérateurs aquicoles, les porteurs de projets et les cadres institutionnels impliqués dans le développement des filières piscicoles marines.

Ces deux activités sont conçues comme un dispositif de renforcement des capacités à double dimension : entrepreneuriale et sanitaire, répondant aux besoins identifiés dans le cadre de résultats du programme MAR1049.

Activité 1 : Formation à vocation entrepreneuriale en pisciculture marine

1. Contexte et justification

La pisciculture marine constitue un levier stratégique pour le développement d'une aquaculture durable au Maroc, contribuant à la diversification de la production halieutique, à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois dans les zones côtières. Dans un contexte marqué par une demande croissante en produits aquicoles et la disponibilité de sites propices à l'élevage en mer, notamment en offshore, il apparaît essentiel d'accompagner les acteurs de la filière à travers des formations adaptées.

A cet égard, la présente formation vise à répondre à un double besoin. Le premier est de fournir aux porteurs de projets un accompagnement structuré pour le montage de projets technico-économiques viables, en les dotant des compétences nécessaires pour concevoir, gérer et développer efficacement des exploitations piscicoles marines viables, durables et bancables. Le deuxième besoin est de fournir aux producteurs déjà en activité les outils et les compétences nécessaires pour optimiser leur gestion courante, améliorer leur rentabilité et planifier leurs investissements à moyen terme. Au final, cette formation visera à répondre à un besoin commun des acteurs économiques des filières piscicoles à maîtriser et à optimiser la dimension entrepreneuriale et financière des exploitations.

2. Objectifs de la formation

2.1 Objectif général

Renforcer les compétences techniques, managériales et entrepreneuriales des acteurs de la filière piscicole marine — porteurs de projets et producteurs en activité — afin de leur permettre de concevoir des montages

technico-économiques adéquats, de maîtriser la gestion financière de leurs exploitations, de planifier leurs investissements à moyen terme et de développer des projets aquacoles bancables et durables.

2.2 Objectifs spécifiques

Au terme de la formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser les fondamentaux techniques de la pisciculture marine, pour les principales espèces à vocation aquacole au Maroc ;
- Concevoir et dimensionner un système d'élevage piscicole adapté à leurs contraintes et potentialités ;
- Réaliser un montage technico-économique complet : calcul des coûts de production, rentabilité, seuil de rentabilité et indicateurs clés de performance ;
- Développer des stratégies de commercialisation et de valorisation des produits aquacoles.

3. Population cible et bénéficiaires

La formation est destinée à quinze (15) participants issus des profils suivants :

- Porteurs de projets piscicoles en cours de montage ou d'installation,
- Producteurs aquacoles actuellement en activité,
- Cadres institutionnels impliqués dans l'encadrement, l'appui technique et l'accompagnement à l'investissement.

4. Résultats attendus

4.1 Compétences techniques et managériales

- Les participants prendront connaissance des systèmes d'élevage piscicole et seront en mesure de concevoir une unité d'élevage adaptée à leur contexte ;
- Les producteurs en activité identifieront des leviers d'optimisation de leur gestion courante et de leurs coûts de production.

4.2 Capacités financières et entrepreneuriales

- Les participants se familiariseront avec l'élaboration d'un business plan piscicole.
- Ils s'approprient les outils de planification financière à moyen terme et de suivi des indicateurs clés de performance.

4.3 Partage d'expériences et dynamique collective

- Les participants échangent leurs expériences respectives en matière de gestion entrepreneuriale, créant une dynamique de pairs entre porteurs de projets et producteurs en activité ;
- Les bonnes pratiques identifiées lors du voyage d'études sont capitalisées et des recommandations de transposition au contexte marocain sont formulées.

5. Méthodologie et déroulé

La formation est organisée sous forme d'un séjour de formation intensive à l'étranger d'une durée de 14 jours, combinant formation théorique, travaux pratiques, visites de terrain et échanges avec des professionnels internationaux. Cette approche immersive permet aux participants de bénéficier directement des meilleures pratiques internationales en matière de pisciculture marine et de gestion entrepreneuriale.

La formation se déroulera dans un pays méditerranéen de référence reconnu pour l'excellence de son secteur aquacole et de ses structures d'accompagnement à l'investissement.

5.1. Structure du programme

Le programme est structuré en cinq (5) modules thématiques combinant formation en salle (40%) et visites terrain/échanges professionnels (60%).

Commenté [KT1]: !

N°	Module	Principaux contenus*
M1	Introduction à la pisciculture marine	Secteur piscicole méditerranéen ; espèces cibles (bar, daurade, maigre, sériole,...), tendances de production, espèces émergentes + Visite d'un centre de recherche aquacole local.
M2	Techniques d'élevage piscicole marin — Socle technique	Systèmes d'élevage en cages offshore et bassins à terre ; conception et dimensionnement des unités d'élevage ; alevinage et grossissement ; suivi zootechnique (densité, FCR, croissance) ; gestion de la qualité de l'eau ; gestion sanitaire de base et biosécurité + Visites de fermes piscicoles marines en cage offshore.
M3	Analyse économique et financière des projets piscicoles	Structure des coûts de production (investissements, charges fixes et variables) ; calcul du prix de revient et du seuil de rentabilité ; analyse de la rentabilité économique (TRI, VAN, délai de récupération) ; indicateurs clés de performance (KPIs) + Rencontres avec opérateurs aquacoles : retours d'expérience sur la gestion financière
M4	Montage technico-économique et Business Plan	Méthodologie de montage de projet aquacole ; Etude de cas pratique sur dossiers réels.
M5	Commercialisation et valorisation des produits aquacoles	Marchés et circuits de commercialisation des poissons marins ; stratégies de valorisation et de différenciation ; Benchmark de positionnement + Visite d'une structure de commercialisation ou halle de poisson.

*Le contenu des différents modules est donné à titre indicatif et constitue le contenu minimal de formation.

5.2 Composantes du séjour de formation

	Contenu
Destination	Un pays méditerranéen de référence à proposer au maître d'ouvrage.
Participants	15 personnes : porteurs de projets, producteurs en activité et cadres institutionnels.
Durée	14 jours (transport international compris).
Hébergement	Hôtel 3-4 étoiles.
Programme détaillé	• Formation théorique en salle (sessions de 3-4h par jour) avec formateurs internationaux spécialisés ; • Travaux pratiques et études de cas sur projets réels du pays hôte ; • Visites de fermes piscicoles marines performantes en cage offshore ; • Rencontres et échanges avec opérateurs aquacoles locaux et entrepreneurs à succès ; • Sessions d'échanges sur la gestion financière, le montage de projets et la planification des investissements ; • Visite d'un centre de recherche aquacole ; • Visite d'une structure de commercialisation (criée, marchés de gros) ; • Ateliers pratiques d'élaboration de Business Plans individuels avec accompagnement personnalisé.
Objectif	Permettre aux participants d'acquérir directement les meilleures pratiques internationales en matière de gestion entrepreneuriale, de montage technico-économique et de pilotage d'exploitations piscicoles performantes, tout en bénéficiant de l'expertise de formateurs spécialisés et d'opérateurs expérimentés

5.3 Démarche pédagogique

La formation privilégie une approche participative et opérationnelle :

- 40% de formation théorique : apports conceptuels, méthodologies, outils ;
- 35% de visites terrain et échanges : observation des meilleures pratiques, retours d'expérience ;
- 25% de travaux pratiques : exercices chiffrés, simulations, élaboration de Business Plans.

6. Livrables de l'Activité 1

N°	Livable	Description
L1	Programme pédagogique détaillé	Programme module par module avec méthodes pédagogiques, répartition horaire et études de cas sélectionnées.
L2	Supports de cours complets	Présentations Power Point par module ; outils de calcul économique et financier ; fiches techniques pisciculture marine.
L3	Business Plan piscicole	Modèle de Business Plan piscicole offshore ; cas pratiques chiffrés.
L4	Rapport de capitalisation — Voyage d'études	Synthèse des observations, bonnes pratiques identifiées, recommandations de transposition au contexte marocain.
L5	Comptes rendus et fiches de présence	CR synthétique ; fiches de présence signées par les participants.
L6	Rapport photographique de la formation	Photothèque complète de la formation et des visites.

Activité 2 : Biosécurité, Surveillance sanitaire & Protocoles d'intervention — Pisciculture marine

1. Contexte et justification

Le renforcement des capacités sanitaires des opérateurs des filières piscicoles marines constitue un enjeu stratégique majeur. Les risques sanitaires représentent une contrainte pesant lourdement sur la viabilité des fermes aquacoles, leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux, ainsi que la sécurité alimentaire des productions.

C'est dans cette perspective que l'ANDA, dans le cadre du programme MAR1049, organise une formation spécialisée entièrement organisée à l'étranger, centrée sur la biosécurité, la surveillance sanitaire et la détection précoce des maladies, couvrant la filière piscicole marine.

Cette formation se déroulera intégralement dans un pays méditerranéen de référence en matière de santé des poissons marins et de gestion de la biosécurité aquacole. Le séjour à l'étranger combine deux composantes complémentaires et indissociables :

- Une phase de formation théorique et pratique intensive, dispensée dans des centres de formation spécialisés, laboratoires de pathologie aquacole et établissements d'enseignement supérieur du pays hôte ;
- Une phase de visites d'études et d'immersion professionnelle auprès de fermes piscicoles marines et de laboratoires de diagnostic permettant aux participants d'observer in situ les meilleures pratiques internationales en matière de biosécurité piscicole.

2. Objectifs de la formation

2.1 Objectif général

Renforcer les compétences des opérateurs des filières piscicole marine en matière de biosécurité, de surveillance sanitaire et de détection précoce des maladies, en les dotant des outils pratiques et des protocoles d'intervention sanitaire nécessaires pour prévenir les crises sanitaires, identifier les pathologies prioritaires affectant les poissons marins d'élevage et réagir efficacement face à l'apparition des risques sanitaires.

2.2 Objectifs spécifiques

Au terme de la formation, les participants seront capables de :

- S'informer des principes fondamentaux de la biosécurité en pisciculture marine et acquérir les notions pour mettre en place un plan de biosécurité adapté à leur ferme (cages offshore ou bassins à terre), en s'appuyant sur les référentiels et bonnes pratiques observés dans le pays hôte ;

- S'initier à l'identification des principales pathologies prioritaires affectant les poissons d'élevage, à partir de cas réels rencontrés lors des visites de terrain ;
- Distinguer les pathologies entre elles sur la base de critères différentiels observables en ferme, et connaître les limites du diagnostic de terrain par rapport à celui du laboratoire ;
- Appliquer les protocoles de détection précoce et de surveillance sanitaire continue des élevages piscicoles marins, en se référant aux systèmes de surveillance mis en œuvre dans le pays hôte ;
- Appliquer les protocoles d'intervention sanitaire appropriés face à l'apparition d'un cas suspect : mesures conservatoires, prélèvements, alerte et déclaration ;
- Gérer la qualité des eaux d'élevage (température, oxygène, salinité, paramètres nutritifs) comme facteur clé de prévention des pathologies piscicoles.
- Capitaliser les apprentissages sous forme de recommandations opérationnelles transposables au contexte piscicole marocain.

3. Population cible et bénéficiaires

La formation est destinée à quinze (15) participants issus des profils suivants :

- Opérateurs aquacoles : Gérants, responsables techniques, techniciens de fermes piscicoles marines en activité ;
- Cadres institutionnels impliqués dans l'encadrement et l'appui au secteur aquacole marocain.

4. Résultats attendus

4.1 Résultats en matière de biosécurité

À l'issue de la formation, chaque participant aura les notions de base pour l'élaboration d'un plan de biosécurité adapté à son exploitation piscicole en se référant aux référentiels internationaux observés chez le pays hôte.

4.2 Résultats en matière de détection et d'identification des maladies

Les participants seront en mesure d'identifier les signes d'alerte précoces des principales pathologies prioritaires affectant les poissons marins d'élevage (maladies bactériennes, parasitaires et virales). Ils sauront distinguer ces pathologies sur la base de critères cliniques observables directement en cage ou en bassin, et maîtriseront les protocoles de prélèvement et d'acheminement des échantillons vers les laboratoires compétents, conformément aux standards observés dans le pays hôte.

4.3 Résultats en matière de gestion sanitaire globale

Les participants assureront un suivi régulier de la qualité des eaux d'élevage et adopteront des pratiques d'élevage durables visant à réduire les facteurs de risque sanitaire (densité de charge, alimentation, gestion des effluents).

5. Méthodologie et déroulé

La formation est organisée sous forme d'un séjour de formation intensive et intégrale à l'étranger d'une durée de 14 jours (transport international compris), se déroulant dans un pays méditerranéen de référence en matière de santé des poissons marins d'élevage et de gestion de la biosécurité en pisciculture marine. Cette approche immersive permet aux participants de :

- Bénéficier d'un transfert de savoir-faire direct auprès d'experts, de chercheurs et de vétérinaires aquacoles spécialisés en santé des poissons marins d'élevage ;
- Observer et pratiquer in situ, des laboratoires de pathologie aquacole et des centres de référence ;
- Échanger librement avec leurs pairs internationaux, des vétérinaires aquacoles et les autorités sanitaires locales ;
- Construire un réseau professionnel international dans le domaine de la santé des poissons marins d'élevage.

La démarche pédagogique combine 50% d'apports théoriques et 50% d'activités pratiques, de visites de terrain en fermes piscicoles marines et de mises en situation. Le séjour s'articule en deux phases complémentaires et indissociables.

6. Structure du programme

6.1 Formation théorique et pratique

La phase de formation est dispensée dans le pays hôte, au sein d'institutions partenaires spécialisées en pisciculture marine (centres de formation aquacoles, établissements d'enseignement supérieur en halieutique et/ou aquaculture, laboratoires de référence en pathologie des poissons), et intègre des visites d'études et d'immersion en fermes piscicoles marines et laboratoires de diagnostic. Le programme est structuré en six (6) modules thématiques :

N°	Module	Principaux contenus
M1	Introduction et cadre réglementaire	Panorama du secteur piscicole marin marocain et présentation du pays hôte ; espèces élevées (loup bar, daurade royale, autres) ; réglementation nationale et internationale en matière de santé animale aquatique ; comparaison des cadres réglementaires méditerranéens.
M2	Techniques d'élevage et qualité de l'eau — Socle technique	Systèmes d'élevage piscicole ; suivi zootechnique et gestion de l'alimentation ; paramètres physico-chimiques de l'eau (T°, O ₂ , pH, salinité, NH ₃ , NO ₂ , turbidité) — facteurs modulant l'immunité et la virulence des pathogènes.
M3	Biosécurité en ferme aquacole marine— Principes et mise en œuvre	Définition et enjeux de la biosécurité aquacole ; sources et voies d'introduction des agents pathogènes (alevins, eau de mer, matériel, personnel, embarcations) ; mesures de prévention (contrôle des accès à la ferme, quarantaine, désinfection des équipements) ; enregistrement et traçabilité sanitaire par lot et par structure d'élevage . Observation directe des dispositifs de biosécurité dans les fermes visitées.
M4	Identification et surveillance des maladies affectant les espèces piscicoles	Anatomopathologie des poissons marins d'élevage ; Pathologies bactériennes, parasitaires et virales ; signes cliniques et lésions macroscopiques observables en ferme piscicole ; Diagnostic référentiel et limites du diagnostic de terrain vs laboratoire. Travaux pratiques en laboratoires de pathologie des poissons.
M5	Protocoles d'intervention sanitaire	Arbre décisionnel face à des signes anormaux (mortalités, comportements aberrants, lésions) ; mesures conservatoires immédiates (isolement du lot, suspension des mouvements, traçabilité) ; protocoles de prélèvement et d'envoi d'échantillons au laboratoire ; déclaration et chaîne d'alerte ; utilisation raisonnée des traitements vétérinaires ; gestion des mortalités et bien-être animal ; Simulations sur cas réels issus de fermes aquacoles du pays hôte.
M6	Gestion sanitaire durable et bonnes pratiques d'élevage piscicole	Pratiques d'élevage réduisant les facteurs de risque sanitaire en pisciculture marine ; gestion de la densité des élevages, qualité et plan de rationnement ; bonnes pratiques aquacoles (BPA) ; traçabilité des lots et registres sanitaires ; Session de travail collectif pour l'élaboration des recommandations de transposition au contexte marocain.

**Le contenu des différents modules est donné à titre indicatif et constitue un minimum de contenance de formation. Le prestataire pourra l'enrichir en fonction des opportunités et des expertises disponibles dans le pays hôte.*

Les travaux pratiques incluent notamment :

- Exercices de diagnostic différentiel sur photos cliniques et cas concrets de fermes piscicoles marines du pays hôte ;
- Simulations de détection d'un foyer pathogène et application des protocoles d'intervention sanitaire ;
- Travaux pratiques en laboratoire de pathologie aquacole : analyse d'eau, techniques de prélèvement sur poisson marin, observations macroscopiques et microscopiques de lésions et interprétation des résultats.

6.2 Visite d'études et immersion en pisciculture marine

La visite est entièrement intégrée au séjour dans le pays hôte. Elle permet aux participants d'observer directement, in situ, les meilleures pratiques internationales en matière de biosécurité, de surveillance sanitaire et de gestion des pathologies en pisciculture marine, dans un environnement professionnel réel et de référence.

	Contenu
Destination	Un pays méditerranéen reconnu pour l'excellence de sa pisciculture marine et de sa gestion sanitaire (pays à proposer par le prestataire et à valider par l'ANDA).
Participants	15 personnes.
Durée	14 jours (transport et compris).
Hébergement	Hôtel 3-4 étoiles.
Programme	• Visite d'un laboratoire spécialisé en pathologie aquacole (diagnostic, analyses, recherche) ; • Rencontre avec des vétérinaires aquacoles et épidémiologistes spécialisés en pisciculture ; • Visite de fermes piscicoles marines avec présentation de leur dispositif de biosécurité, du système de surveillance sanitaire et des protocoles d'intervention ; • Sessions d'échanges sur les protocoles d'alerte sanitaire et la gestion des crises pathologiques en pisciculture marine, avec une mise en situation sur cas réels.
Objectif	Acquérir une vision directe des meilleures pratiques internationales en matière de biosécurité, de gestion et surveillance sanitaire et de protocoles d'intervention, transposables au contexte marocain.
Livrable	Rapport de capitalisation collectif avec recommandations opérationnelles pour le secteur aquacole marocain.

Commenté [KT2]: 1

7. Plan de biosécurité individuel par ferme aquacole

L'élaboration d'un plan de biosécurité constitue l'un des livrables prioritaires de l'Activité 2. Le prestataire élaborera, en collaboration avec les participants et en s'appuyant sur les référentiels et bonnes pratiques observés durant le séjour dans le pays hôte, un plan de biosécurité modèle.

7.1 Contenu commun à tous les plans de biosécurité

Le plan de biosécurité modèle couvrira les éléments suivants :

- Contrôle des accès et des flux (personnes, équipements, véhicules, intrants, équipements) ;
- Procédures de quarantaine et d'acclimatation des nouveaux lots d'alevins (alevins, naissains, post-larves);
- Protocoles de désinfection des équipements, bassins et infrastructures à terre ;
- Système de suivi sanitaire régulier par structure d'élevage (observations journalières, registres de mortalité, indicateurs d'alerte);
- Mesures de gestion des mortalités et des effluents ;
- Contacts d'urgence et chaîne d'alerte en cas de suspicion de maladie.

7.2 Spécificités — Fermes piscicoles en mer

- Gestion des structures d'élevage : accès, matériel de plongée, embarcations — vecteurs potentiels d'introduction de pathogènes en milieu d'élevage ;
- Surveillance des paramètres physico-chimiques de l'eau de mer modulant l'immunité des poissons (température, oxygène dissous, salinité,...) ;
- Protocoles spécifiques aux pathologies prioritaires de la pisciculture marine (parasitaires, virales, ...) ;
- Procédures de traitement et gestion réglementaire associée.

7.3 Spécificités — Fermes piscicoles à terre

- Contrôle strict des alevins à l'entrée avant introduction ;
- Gestion de la qualité de l'eau d'alimentation des bassins : filtration, paramètres physico-chimiques, désinfection ;
- Protocoles de désinfection des bassins entre deux cycles de production (séchage, désinfection chimique);
- Surveillance des pathologies prioritaires en milieu confiné ;
- Gestion des mortalités et des effluents tout en référant à la réglementation mise en vigueur.

Note : Un modèle de plan de biosécurité type pour la pisciculture marine sera fourni dans le cadre du livrable L3 (Guide des protocoles d'intervention sanitaire).

8. Livrables de l'Activité 2

N°	Livable	Description
L1	Programme pédagogique détaillé et validé	Programme module par module avec méthodes pédagogiques et répartition horaire, institutions partenaires spécialisées en pisciculture marine du pays hôte et planning complet du séjour.
L2	Supports de cours complets	Présentations PowerPoint par module ; fiches techniques synthétiques spécifiques à la pisciculture marine (espèces, pathologies et protocoles).
L3	Protocoles d'intervention sanitaire	Pour chaque pathologie prioritaire des poissons d'élevage : signes d'alerte, mesures conservatoires, arbre décisionnel, contacts d'urgence, protocole de prélèvement. Format plastifié A3 utilisable en ferme. Inclut des modèles de plans de biosécurité type.
L4	Plans de biosécurité modèle	Un plan de biosécurité <u>modèle</u> .
L5	Rapport de capitalisation — Voyage d'études	Synthèse des observations, meilleures pratiques en biosécurité et gestion sanitaire des fermes piscicoles, recommandations de transposition au contexte marocain.
L6	Comptes rendus (CR) et fiches de présence	CR synthétique de formation ou de visite ; fiches de présence signées.
L7	Rapport photographique de la formation	Photothèque complète couvrant l'ensemble des phases du séjour (formation, travaux pratiques en laboratoire, visites de fermes piscicoles marines, échanges avec les professionnels locaux).

Commenté [KT3]: Est-ce qu'il s'agit d'un plan modèle ou individuel (voir point 7.1)

Organisation logistique du séjour

Le prestataire est responsable de l'organisation complète du séjour, incluant notamment :

- La proposition et la confirmation du pays hôte et de ou des institutions partenaires (centres de formation spécialisés en pisciculture marine, laboratoires de pathologie des poissons, fermes piscicoles marines, autorités sanitaires), soumise à validation préalable de l'ANDA ;
- Le centre ou l'institution de formation doit disposer d'installations dédiées à l'élevage des principales espèces de poissons marins d'intérêt pour l'aquaculture marocaine, afin de permettre des démonstrations et des travaux pratiques durant la formation. Il doit également être équipé de laboratoires sur site pour la réalisation de travaux pratiques.
- La réservation des billets d'avion (vols aller-retour en classe économique) pour l'ensemble des participants et de l'équipe encadrante ;

- L'hébergement en chambre individuelle ;
- Le transport sur place (navette aéroport/hôtel/lieu de formation, déplacements vers les fermes piscicoles marines et laboratoires visités, y compris les transferts vers les sites aquacoles) ;
- La restauration (pension complète) ;
- Les assurances voyage et assistance internationale, incluant une couverture spécifique pour les activités en mer lors des visites de fermes offshore ;
- L'encadrement pédagogique et logistique tout au long du séjour par l'équipe projet.

Équipe projet

L'équipe projet proposée devra être constituée d'au moins trois (3) profils d'experts complémentaires, maîtrisant le contexte international de la pisciculture marine et capables d'assurer l'encadrement pédagogique :

Expert 1 — Chef de mission / Expert en pisciculture marine

- Diplôme Bac+5 minimum en aquaculture, halieutique, biologie marine ou équivalent ;
- Au moins 15 ans d'expérience pratique en élevage de poissons marins ;
- Expérience avérée en conception et gestion de projets piscicoles ;
- Connaissance du contexte méditerranéen et des acteurs de la filière piscicole sera un atout.

Expert 2 — Expert en entrepreneuriat et analyse financière

- Diplôme Bac+5 minimum en économie, gestion, finance ou ingénierie de projets ;
- Au moins 7 ans d'expérience en montage de projets d'investissement et analyse financière ;
- Expérience dans le secteur aquacole ;
- Maîtrise des outils d'analyse de rentabilité, de modélisation financière et de construction de Business Plans ;
- Expérience en accompagnement à la recherche de financement auprès d'institutions bancaires ou de fonds d'investissement.

Expert 3 — Expert en santé animale aquatique et biosécurité

- Diplôme en médecine vétérinaire, pathologie aquatique ou domaine connexe ;
- Au moins 7 ans d'expérience en santé des poissons marins d'élevage ;
- Bonne connaissance des principales maladies en pisciculture marine et des protocoles de biosécurité applicables en ferme ;
- Capacité à former des opérateurs non-vétérinaires aux bonnes pratiques sanitaires de base ;

- Réseau professionnel international en santé animale des poissons d'élevage sera un atout.

Association avec d'autres firmes

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

Les consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BID concernant les conflits d'intérêt.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût » stipulée dans les Directives de la BID.

Mode de rémunération des services de consultant

Paiement après achèvement et réception de tous les livrables prévus par l'AMI.

Responsabilité du consultant

Au cours de la mission, le consultant retenu devra rendre compte d'une manière périodique au comité de suivi, des progrès réalisés, tout en précisant les éventuelles problématiques soulevées et en mettant à jour la feuille de route, le cas échéant, pour la période restante.